

HONORAIRES DES PRESTATIONS

HONORAIRES GESTION LOCATIVE	Montant Euros TTC
GESTION LOCATIVE	
• Service INITIAL	8.40 %
• Service CONFORT	9.60 %
• Service PRIVILEGE	10.80 %
• Service TOUT-INCLUS (incluant les honoraires de location)	14.40 %
SERVICES COMPLÉMENTAIRES	
• Assurance loyers impayés, protection juridique, détérioration	2.30 %

LOCATION A USAGE D'HABITATION

LOCATAIRE	
Honoraires de location équivalent à un mois de loyer charges comprises dans la limite de :	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 €/m ² TTC ou (8€/m ² TTC en zone non tendue)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 €/m ² TTC
PROPRIETAIRE	
Honoraires de location équivalent à un mois de loyer charges comprises comprenant :	
<ul style="list-style-type: none"> Honoraires d'entremise et de négociation Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail Honoraires de réalisation de l'état des lieux 	

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 01 août 2014. Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

HONORAIRES TRANSACTION HABITATION (Extrait)			
Prix de vente	Honoraires TTC		%
En-deçà 10% avec un minimum de 2 000 € TTC			
50 000 €	5 000 €		10
100 000 €	9 000 €		9
150 000 €	12 000 €		8
200 000 €	14 600 €		7.3
250 000 €	16 900 €		6.76
275 000 €	18 400 €		6.69
300 000 €	19 400 €		6.47
400 000 €	23 400 €		5.85
500 000 €	25 400 €		5.08
Au-delà		5,00 %	
<ul style="list-style-type: none"> Programmes neufs : barème du constructeur imposé Terrains à bâtir 10% du prix de vente avec un minimum de 3000€ TTC Honoraires TVA incluse au taux de 20.00% à la charge du vendeur sauf dans le cas de succession (charge acquéreur) 			

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Tarif en vigueur au 01 janvier 2024
Honoraires TVA incluse au taux de 20 %

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	Montant Euros HT (1)	Montant Euros TTC (2)
HONORAIRES DE BASE		
Au forfait : en fonction de la taille et des équipements de la copropriété		
HONORAIRES ANNEXES		
Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	120.00 €	144.00 €
Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	120.00 €	144.00 € Tarifs ci-dessus majorés de 50%
Gestion des impayés		
• Mise en demeure	41.67 €	50.00 €
• Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat	125.00 €	150.00 €
• Injonction de payer	183.33 €	220.00 €
• Suivi de la procédure	À la vacation	À la vacation
• Relance après mise en demeure	83.33 €	100.00 €
• Conclusion d'un protocole d'accord	66.67 €	80.00 €
• Frais de mainlevée d'hypothèque	183.33 €	220.00 €
• Dépôt d'une requête en injonction de payer	100.00 €	120.00 €
• Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice	125.00 €	150.00 €
Mutation		
• Établissement de l'état daté	316.67 €	380.00 €
• Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965	127.00 €	150.00 €
Gestion des travaux votés en Assemblée Générale		
• Sans maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	À déterminer lors de l'AG	
• Avec maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	À déterminer lors de l'AG	
• Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale	À la vacation	
Divers		
• Formalités d'immatriculation initiale du SDC	127.00 €	150.00 €
• Reprise de la comptabilité sur exercice(s) antérieur(s)	À la vacation	
• Convocation et tenue Assemblée Générale supplémentaire hors frais postaux et copies documents	208.33 €	250.00 €
• Participation rendez-vous d'expertise sinistre (y compris DO)	À la vacation	
• Mesures conservatoires et suivi des sinistres	À la vacation	
• Gestion des compteurs d'eau et calories	Inclus dans le forfait	
• Modifications et publications de règlement de copropriété et de l'état descriptif de division	À la vacation	
• Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA...)	À la vacation	
• Formalités d'acquisition et dispositions des parties communes	À la vacation	
• Frais d'affranchissements postaux	Aux frais réels	
• Tirage de document (à l'unité)	0.21 €	0.25 €
• Location de salle chez le Syndic (maximum 20 pers)	Offert	
• Délivrance d'une copie du carnet d'entretien	20.83 €	25.00 €

(1) TVA au taux en vigueur (2) Variable en fonction du taux de TVA (Barème en vigueur au 01 janvier 2024)